

Imprimé à retourner au plus tard :
Pour l'affectation en 1^{ère} année de CAP Public Prioritaire le 14 mai 2018
Pour l'affectation en 2nde GT, 2nde Professionnelle, 1^{ère} année de CAP 2ans,
1^{ère} Professionnelle et en 1^{ère} GT le 28 mai 2018
A la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

L'octroi d'un assouplissement à la carte scolaire est subordonné aux places disponibles dans l'établissement d'accueil sollicité.
Une affectation dérogatoire ne donne pas lieu à la prise en charge financière des transports par le Conseil Général.

IDENTITE DE L'ÉLÈVE	REPRESENTANTS LEGAUX	
	Le Père ou le Tuteur	La Mère ou la Tutrice
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	Adresse :	Adresse :
Date de naissance :
Adresse :
.....	Téléphone :	Téléphone :
.....	Adresse du lieu de travail :	Adresse du lieu de travail
.....

Nom de l'établissement fréquenté ACTUELLEMENT : Commune.....
CLASSE : L.V.1 : L.V.2 :

Classe sollicitée	Série ou spécialité	Enseignements d'exploration / option spécifique	
		1	2
2 nd e GT ou spécifique			
1 ^{ère} Générale et Technologique			
Terminale			
1 ^{ère} année de CAP			
2 nd e Professionnelle			
1 ^{ère} Professionnelle			

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT DE SECTEUR :	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT DEMANDÉ PAR LA FAMILLE
..... Commune.....
Commune	LV1..... LV2..... Régime : INT <input type="checkbox"/> - DP <input type="checkbox"/> - EXT <input type="checkbox"/>

Veillez IMPÉRATIVEMENT à joindre les pièces justificatives, attestations, certificat médical, déclaration des revenus du foyer fiscal, et toutes explications permettant de justifier votre demande.

Cochez la case correspondant au motif de la demande d'assouplissement à la carte scolaire :

- élève souffrant d'un handicap
- élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement souhaité
- élève boursier au mérite
- élève boursier sur critères sociaux
- élève dont un frère ou une sœur sera encore scolarisé(e) dans l'établissement souhaité à la rentrée 2018
- élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité
- élève qui doit suivre un parcours scolaire particulier
- autres, à préciser

A..... le Signature des représentants légaux, ou de l'élève majeur

Motifs précis de la demande (joindre impérativement toutes pièces justificatives nécessaires)

.....

.....

.....

AVIS du CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE SUR LE BIEN FONDE DE LA DEMANDE

<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>A..... LE.....</p> <p>Le Chef d'Établissement d'origine,</p>
--	---

DEMANDE D'ASSOUPLISSEMENT A LA CARTE SCOLAIRE A L'INTERIEUR DU DÉPARTEMENT

<p>DECISION de l'Inspecteur(trice) d'Académie – Directeur(trice) Académique des Services de l'Education Nationale du département</p> <p><input type="checkbox"/> Dérogation accordée</p> <p><input type="checkbox"/> Dérogation refusée</p> <p>Motivation en cas de refus.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>A..... LE.....</p> <p>L'Inspecteur(trice) d'Académie – Directeur(trice) Académique des Services de l'Education Nationale du département</p>
--	--

DEMANDE D'ASSOUPLISSEMENT A LA CARTE SCOLAIRE POUR UN AUTRE DÉPARTEMENT/ACADEMIE

<p>AVIS DE L'INSPECTEUR(TRICE) D'ACADEMIE – DIRECTEUR (TRICE) ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DU DÉPARTEMENT D'ORIGINE</p> <p><input type="checkbox"/> Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable</p> <p>A..... LE.....</p> <p>L'inspecteur(trice) d'Académie – Directeur(trice) Académique des Services de l'Education Nationale <u>du département d'ORIGINE</u>,</p>	<p>DÉCISION DE L'INSPECTEUR(TRICE) D'ACADEMIE – DIRECTEUR (TRICE) ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DU DÉPARTEMENT D'ACCUEIL</p> <p><input type="checkbox"/> Dérogation accordée</p> <p><input type="checkbox"/> Dérogation refusée</p> <p>Motivation en cas de refus.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>A..... LE.....</p> <p>L'inspecteur(trice) d'Académie – Directeur(trice) Académique des Services de l'Education Nationale <u>du département d'ACCUEIL</u></p>
---	--

ATTENTION : l'octroi d'un assouplissement à la carte scolaire n'ouvre pas droit à une affectation automatique sur le vœu formulé